



Membre de la  
Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique

## 4<sup>e</sup> Concours international de piano de Takamatsu,

**Guide du participant**

**Français**

# Rêver ensemble, vibrer ensemble

La première édition du Concours international de piano de Takamatsu a eu lieu en 2006.

Le concours est un lieu qui réunit des musiciens du meilleur niveau venant du monde entier. Il a lieu dans les bâtiments de Sunport Takamatsu, qui donne sur les splendeurs de la mer intérieure de Seto, encourageant ainsi les jeunes compétiteurs à se dépasser pour réaliser leurs rêves. C'est aussi un événement international dont l'un des objectifs est de promouvoir une nouvelle culture musicale sur la base de la culture traditionnelle de Kagawa.

## ● Une scène pour aller encore plus loin

Les lauréats du concours bénéficieront d'une aide pour être reconnus comme musiciens dans le monde entier en jouant en concerts ou en récital au Japon et à l'étranger.



## Présentation du concours

<b>Nom</b>	4 <sup>e</sup> Concours international de piano de Takamatsu [TIPC]
<b>Catégorie</b>	Piano
<b>Dates</b>	2018 12 mars Orientation des participants, tirage au sort 12 mars - 13 mars Sélection des pianos 2 jours 14 mars - 16 mars Première étape 3 jours 17 mars - 18 mars Seconde étape 2 jours 20 mars - 21 mars Troisième étape 2 jours 24 mars Épreuve finale 25 mars Annonce des lauréats, remise des prix, représentations par les lauréats.
<b>Lieu</b>	Sunport Takamatsu, Grand Hall 2-1, Sunport, Takamatsu, Kagawa, 760-0019, Japon Tél: +81-87-825-5000 <a href="http://www.sunport-hall.jp">http://www.sunport-hall.jp</a>
<b>Organisé par</b>	Comité d'organisation du concours international de piano de Takamatsu
<b>Avec la collaboration de</b>	la Fondation pour la culture et les arts de Takamatsu
<b>Avec le soutien de</b>	le Ministère des Affaires étrangères, l'Agence pour les affaires culturelles, le gouvernement de la préfecture de Kagawa, la ville de Takamatsu, le Conseil des établissements scolaires de la préfecture de Kagawa, le Conseil des établissements scolaires de la ville de Takamatsu



## Le jury

<b>Président du jury</b>	Shuku IWASAKI	[Pianiste, Japon]
<b>Vice-président du jury</b>	Susumu AOYAGI	[Pianiste, Japon]
<b>Membres du jury</b>	Vincenzo BALZANI	[Pianiste, Italie]
	Thái Sơn ĐẶNG	[Pianiste, Vietnam]
	Klaus HELLOWIG	[Pianiste, Allemagne]
	Shinichiro IKEBE	[Compositeur, Japon]
	Ikuyo KAMIYA	[Pianiste, Japon]
	Daejin KIM	[Pianiste, Corée]
	Piotr PALEZCZNY	[Pianiste, Pologne]
	Mikhail VOSKRESENSKY	[Pianiste, Russie]

\*Les noms des membres du jury sont donnés par ordre alphabétique sans leurs titres.

**Composition du jury** Le concours est divisé en trois parties, l'épreuve de sélection, les épreuves éliminatoires (épreuves 1 à 3) et l'épreuve finale.

L'épreuve de sélection sera jugée sur fichier vidéo (format DVD vidéo) sur lequel le candidat aura enregistré le son et l'image.

Les épreuves éliminatoires ainsi que l'épreuve finale seront ouvertes au public.

- Le jury**
1. Les résultats de l'épreuve de sélection seront affichés sur le site internet du concours.
  2. L'évaluation des candidats sera rendue publique.
  3. Les membres du jury n'ont pas le droit de rentrer en contact avec les candidats de la première étape éliminatoire à la fin de l'épreuve finale à l'exception des candidats qui ont échoué à une épreuve.
  4. Il n'est pas possible de faire appel des décisions du jury.

**Instrument** L'organisateur met à disposition les pianos des épreuves éliminatoires et de l'épreuve finale.

**Pianos officiels** BÖSENDORFER, KAWAI, STEINWAY, YAMAHA  
\*Ordre alphabétique.



## Candidature

**Admissibilité** Être né entre le premier janvier 1983 et le premier janvier 2003.

**Période des inscriptions** Du samedi premier avril au mercredi 20 septembre 2017, le cachet de la poste faisant foi.

\*Les candidatures envoyées du Japon doivent être envoyées en courrier recommandé. Les candidatures envoyées de l'étranger doivent être envoyées en courrier express international (EMS et autres).

**Envoi de la candidature** **La candidature peut être envoyée en ligne ou par voie postale**

### [1] Envoi en ligne

Remplissez le formulaire officiel d'inscription disponible à partir du site internet officiel du concours (<http://www.tipc.jp>) et envoyez les données 1 à 3 ci-dessous.

1. Le fichier vidéo sur lequel est enregistré le morceau correspondant à l'épreuve de sélection.

\*Le dossier VIDEO\_TS contenu dans le DVD créé au format DVD vidéo devra être compressé.

2. Une photographie couleur prise dans les six mois précédant la date de la candidature (buste, résolution supérieure à 300 dpi recommandée).

\*Cette photo sera utilisée pour les documents promotionnels tels que le programme.

3. Un document d'identité officiel numérisé en format PDF ou JPG indiquant votre nom et prénom, nationalité, date de naissance.

\*Consultez le site officiel pour le formulaire de candidature lui-même.

\*Il sera possible de modifier les données fournies jusqu'à la clôture des candidatures (du premier avril au 20 septembre 2017).

### [2] Envoi postal

Les documents 1 à 4 ainsi qu'un DVD (format DVD vidéo) sont à envoyer avant le 20 septembre 2017 au secrétariat du concours.

1. Candidature.

\*À télécharger à partir du site internet officiel du concours (<http://www.tipc.jp>) en format PDF et autres.

2. Le DVD sur lequel est enregistré le morceau correspondant à l'épreuve de sélection.

\*Le DVD doit être créé en format DVD vidéo. La prise de vue et l'enregistrement doivent respecter les instructions détaillées dans « Prise de vue et enregistrement de l'interprétation ».

3. Deux photographies couleur prises dans les six mois précédant la date de la candidature (4 cm x 5 cm, buste, résolution supérieure à 300 dpi, inscription au dos du nom, prénom et date de la prise de vue).

\*Une photo est à accrocher au formulaire de candidature, une autre est à joindre à l'envoi, elle servira pour les documents promotionnels tels que le programme.

4. Un document d'identité officiel ou sa copie indiquant votre nom et prénom, nationalité, date de naissance.

[adresse d'envoi]

Secrétariat du Concours international de piano de Takamatsu  
Central Bldg, Bekkan 4-12-3F, Kamei-cho, Takamatsu, Kagawa, 760-0050, Japon  
Tél: +81-87-812-5583 Fax: +81-87-812-5584

### Remarques

- Les candidatures dont le cachet postal aura dépassé la date limite de candidature ne seront pas acceptées.
- Les candidatures incomplètes ne seront pas considérées pour l'épreuve de sélection.
- Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception par courriel dans la semaine après un dépôt de candidature en ligne ou dans les 10 jours après un envoi postal, contactez le secrétariat du concours.
- Les informations relatives au répertoire sur le formulaire de candidature doivent inclure sans faute le nom du compositeur, le nom du morceau, la clé, le numéro de l'œuvre, le numéro du mouvement et toutes autres informations nécessaires.
- Les documents ainsi que le DVD ne sont pas renvoyés au candidat.



## Épreuve de sélection

Pour déterminer les participants au concours, la sélection initiale sera effectuée sur la base des documents et enregistrements (format DVD vidéo) fournis par le candidat.

**Répertoire de l'épreuve de sélection** Un morceau du groupe (A) et un morceau du groupe (B) devront être enregistrés sur DVD.

(A) CHOPIN: un morceau tiré de l'Étude Op. 10 ou encore Op. 25.

(B) Une étude de LISZT, SCRIBAN, RACHMANINOV, DEBUSSY, STRAVINSKY ou PROKOFIEV.

### Prise de vue et enregistrement de l'interprétation

- L'enregistrement doit être effectué après le premier octobre 2016.
- La caméra doit être fixe, le visage et les mains doivent être enregistrés simultanément.
- La prise de vue ne doit pas s'interrompre pendant l'exécution d'un morceau. Dans le cas d'un envoi postal, les enregistrements des deux morceaux doivent être regroupés sur un DVD.
- Les DVD modifiés ne seront pas considérés pour la sélection.
- Les enregistrements autres que ceux des morceaux spécifiés ne seront pas considérés.
- La sélection sera effectuée sur ordinateur. Effectuer les enregistrements de DVD sur un ordinateur dans la mesure du possible. Dans le cas d'un enregistrement sur enregistreur de DVD, s'assurer que l'enregistrement est finalisé dans le format indiqué et que le DVD est lisible dans un ordinateur avant envoi au secrétariat.
- Inscrivez votre nom, le titre des morceaux ainsi que le lieu et la date de l'enregistrement sur le DVD. Si l'enregistrement des pièces (A) et (B) a été effectué à des dates distinctes, indiquez clairement la date et le lieu de chaque enregistrement.
- Pour les inscriptions en ligne, le dossier VIDEO\_TS contenu dans le DVD devra être compressé.

\* Les médias autres que disques DVD-R ne seront pas acceptés.

\* Le système japonais de DVD est le NTSC.

\* Le format DVD vidéo est un format spécifié par le DVD Forum et permet de visualiser un contenu sur des lecteurs de DVD ou des ordinateurs. Ce format d'enregistrement crée 2 dossiers dont les noms sont VIDEO\_TS et AUDIO\_TS. Le dossier VIDEO\_TS contient des fichiers dont les extensions sont .IFO et .VOB.

\* La sélection commence à cette épreuve. Effectuez les enregistrements dans le même esprit que si vous aviez été sélectionné pour le concours.

### Notification du résultat de la sélection initiale

Le résultat de la sélection initiale sera envoyé à la totalité des participants le mardi 5 décembre 2017.

\*Les participants qui ont passé avec succès la sélection initiale recevront également un formulaire de consentement relatif à la participation au concours, la partition de la pièce commandée pour le concours ainsi que des informations supplémentaires relatives au concours.



## Répertoire

Le concours est composé des épreuves éliminatoires (épreuves 1 à 3) et de l'épreuve finale. Le jugement portera sur l'interprétation que le candidat a faite des œuvres qu'il a choisies.

### Première étape

Il vous sera demandé d'interpréter des morceaux de chacun des groupes ci-dessous (A), (B) et (C). La durée de l'interprétation devra être comprise entre 20 et 25 minutes au total. Les répétitions sont autorisées.

- (A) Un morceau tiré du «Clavier bien tempéré» de J. S. BACH, vol. I ou vol. II.
- (B) F. CHOPIN: un morceau tiré de l'Étude Op. 10 ou encore Op. 25.  
\*peut être le morceau choisi pour la sélection initiale.
- (C) Une pièce composée après 1900.  
\*ne peut être le morceau choisi pour la sélection initiale.

### Seconde étape

Il vous sera demandé d'interpréter aussi bien (A) que (B). La durée de l'interprétation ne devra pas être supérieure à 45 minutes au total.

- (A) Une sonate de HAYDN, MOZART ou BEETHOVEN: tous les mouvements
- (B) Un morceau au choix de SCHUMANN, BRAHMS, SCHUBERT, MENDELSSOHN, CHOPIN, ou LISZT  
\*Il est possible d'interpréter plusieurs compositeurs.  
\*Dans le cas d'une sonate, vous devez interpréter tous ses mouvements.

### Troisième étape

Il vous sera demandé d'interpréter (A), (B) et (C) dans l'ordre.

- (A) Une variation de W. A. MOZART de votre choix. Les répétitions sont libres.
  - Variations en fa majeur pour piano sur l'air «Salve tu Domine» de l'opéra «I filosofi immaginari» de Giovanni Paisiello, K. 398
  - Variations en sol majeur pour piano sur l'air «Unser dummer Pobel meint» de l'opéra «Pilger von Mekka » de Christoph Willibald Gluck, K. 455
  - Douze variations en si bémol majeur pour piano, K. 500
  - Variations en ré majeur sur un menuet par Jean-Pierre Duport, K. 573
- (B) Le morceau composé pour ce concours (approximativement 5 minutes).  
Compositeur: Noriko KOIDE
- (C) Les participants sélectionneront un quatuor dans la liste ci-dessous et l'interpréteront avec les artistes à cordes spécifiés. Les partitions seront celles de la version Henle pour SCHUMANN et BRAHMS et celles de l'International Music Edition pour FAURÉ. Les répétitions seront jouées.
  - R. SCHUMANN: Quatuor avec piano en mi bémol majeur, Op. 47
  - J. BRAHMS: Quatuor pour piano et cordes No. 1 en sol mineur, Op. 25
  - G. FAURÉ: Quatuor pour piano et cordes No. 1 en ut mineur, Op. 15

### Artistes

Violon: Natsumi TAMAI Tamaki KAWAKUBO  
 Alto: Kaoru ÔNO Kenta MATSUMI  
 Violoncelle: Fumiaki KONO Yoko HASEGAWA

### Épreuve finale

Choisir un morceau au choix parmi la liste ci-dessous pour jouer avec l'orchestre.

**Orchestre:** Orchestre philharmonique de Seto  
**Chef d'orchestre:** Naoto OTOMO

- (A) **L. BEETHOVEN** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano No. 3 en ut mineur Op. 37  
 Concerto pour piano No. 4 en sol majeur Op. 58  
 Concerto pour piano No. 5 en mi b majeur Op. 73 (Empereur)
- (B) **F. CHOPIN** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano No. 1 en mi mineur Op. 11  
 Concerto pour piano No. 2 en fa mineur Op. 21
- (C) **R. SCHUMANN** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano en la mineur Op. 54
- (D) **F. LISZT** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano No. 1 en mi b majeur  
 Concerto pour piano No. 2 en la majeur
- (E) **J. BRAHMS** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano et orchestre No. 1 en ré mineur, Op. 15
- (F) **C. SAINT-SAENS** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano No. 2 en sol mineur Op. 22  
 Concerto pour piano No. 4 en ut mineur Op. 44  
 Concerto pour piano No. 5 en fa majeur Op. 103
- (G) **P. TCHAIKOVSKY** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano No.1 en si b mineur Op. 23
- (H) **E. H. GRIEG** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano en la mineur Op. 16
- (I) **S. RACHMANINOV** \_\_\_\_\_  
 Concerto pour piano No. 2 en ut mineur Op. 18  
 Concerto pour piano No. 3 en ré mineur Op. 30

### Concerts des finalistes

La salle de remise des prix est également le lieu du concert des finalistes. Ce concert ne donne pas lieu à rémunération.

\*La partition de l'œuvre commandée sera envoyée par voie postale aux personnes qui auront passé les épreuves de sélection.

\*Il est strictement interdit de diffuser cette œuvre avant le concours.

\*Les participants ne pourront participer à des événements pendant toute la durée du concert, à l'exception des candidats qui ont échoué à une épreuve.



## Interprétation

- Remarques**
1. L'interprétation de toutes les pièces du répertoire du concours, à l'exception de la pièce commandée et des quatuors s'effectuera de mémoire, sans partition.
  2. Toutes les interprétations sont publiques.
  3. Le jury peut demander la réduction de la durée d'une interprétation pour des raisons de temps.

- Modification de la sélection**
1. Si vous vous êtes inscrit en ligne, vous pouvez effectuer une demande de modification à partir de notre site.
  2. Si vous vous êtes inscrit par voie postale, vous pouvez effectuer une demande de modification par courrier ou par fax.
  3. Dans les deux cas, les demandes de modifications doivent parvenir au secrétariat au plus tard le 15 janvier 2018 pour approbation.  
(courriel: jimukyoku04@tipc.jp or FAX: +81-87-812-5584)

- Ordre d'interprétation**
1. L'ordre d'exécution est déterminé par tirage au sort entre les candidats pendant la séance d'information. Le directeur du comité artistique tirera des lettres de l'alphabet pour déterminer par l'initiale des candidats l'ordre du tirage au sort.
  2. S'il est impossible au candidat de jouer dans l'ordre déterminé, il est exclu de la compétition.
  3. L'ordre de l'épreuve finale peut être modifié pour répondre aux besoins du programme.

- Sélection des pianos**
1. Les participants peuvent essayer les pianos mis à disposition par le secrétariat et choisir le piano qu'ils utiliseront.
  2. Les participants ont la possibilité de modifier leur choix de piano pour les épreuves suivantes au plus une heure après l'annonce des résultats de chaque étape. Il ne sera pas possible d'essayer le piano en cas de changement.

**Pianos de répétition** L'organisateur met gratuitement à disposition des participants à chacune des épreuves des temps de répétition:

1. Le jour de l'enregistrement, les participants qui en font la demande peuvent répéter dans un lieu mis à disposition dans mesure des disponibilités.
2. À partir du jour de l'orientation, une pièce équipée d'un piano est mise à disposition 4 heures par jour. À partir de la seconde étape éliminatoire, plus de 4 heures peuvent être utilisées pour les répétitions dans la mesure des disponibilités.
3. Le quatuor de la troisième étape éliminatoire donnera lieu à une séance de répétition d'une durée maximale de 90 minutes. Une répétition générale aura lieu avant la représentation.
4. À partir du jour suivant la troisième étape éliminatoire jusqu'à la fin du concours, les finalistes pourront répéter dans une salle équipée mise à disposition par le secrétariat dans les horaires déterminés par le secrétariat.
5. L'épreuve finale donnera lieu à une séance de répétition d'une durée maximale de 90 minutes (réunion avec le chef d'orchestre incluse).



## Les prix

<b>Prix</b>	Premier prix	3 000 000 ¥
	Second prix	1 000 000 ¥
	Troisième prix	500 000 ¥
	Quatrième prix	300 000 ¥
	Cinquième prix	200 000 ¥

### Autres prix (Précédente édition)

- Prix pour la pièce composée
- Prix du Gouverneur de Kagawa
- Prix du Maire de Takamatsu
- Prix de la Fondation Matsuhiro
- Prix du Directeur de la fondation Takamatsu Convention Bureau Autres

<b>Prix supplémentaires pour le lauréat du premier prix</b>	1. Concert avec orchestre au Japon et à l'étranger
	2. Récital au Japon et à l'étranger
	*Les frais de transport, d'hébergement ainsi que la rémunération des concerts indiqués ci-dessus en 1. et 2. sont à la charge du présent comité.
	*La rémunération pour une représentation sera de 100 000 ¥.

### Concerts prévus à ce jour pour le lauréat du premier prix

#### [Concerts avec orchestre]

9 septembre 2018	Quatrième concert de gala du lauréat, (Concert annuel de l'Orchestre symphonique de Seto, Sunport Hall Takamatsu, Takamatsu, Japon)
octobre 2018	Orchestre philharmonique Oltenia (Craiova, Roumanie)
2019	Piano Talents with Orchestra (Milan, Italie)
Date à déterminer	Orchestre symphonique de Gunma (Gunma, Japon)
	Orchestra Ensemble Kanazawa (Ishikawa, Japon)

#### [Récitals solo]

2018	Concert de salon Kawai (Tokyo, Japon)
2018	Concert de salon Kawai (Osaka Japon)
2018	Concert de salon Yamaha (Tokyo, Japon)
2018	Piano Festival (Naples, Italie)
2018	73 <sup>e</sup> Festival international Chopin (Duszniki-Zdrój, Pologne)
2019	Récital de piano (Lovere, Italie)
Date à déterminer	Concert de salon Bösendorfer (Tokyo, Japon)
	Concert de salon Fazioli (Tokyo, Japon)

## Remarques

### 3<sup>e</sup> Concours international de piano de Takamatsu, lauréate Jiyeong MUN, tournée du lauréat

#### [Concerts avec orchestre]

Date	Concert (lieu, etc.)
31 août 2014	Concert de Jiyeong MUN, lauréate du 3 <sup>e</sup> Concours international de piano de Takamatsu (Conc rt annuel de l'Orchestre symphonique de Seto, Chef d'orchestre: Naoto OTOMO, Sunport Hall Takamatsu, Grand Hall, Takamatsu, Kagawa, Japon)
25 septembre 2014	23 <sup>e</sup> Festival international de musique Young Prague 2014, concert final (Philharmonique de Nord-Bohème Teplice, Chef d'orchestre: Hermes HELFRICHT, Hall Rudolfinum Dvorák, Prague, République Tchèque)
15 mai 2015	Concert spécial avec orchestre, Piano Talents 2015 (Orchestre philharmonique régional, Chef d'orchestre: Ovidiu BALAN, Liberty Hall, Milan, Italie)

#### [Récitals solo]

Date	Concert (lieu, etc.)
31 juillet 2014	Récital (Conservatorio di Musica "Giuseppe Verdi" di Milano, Milan, Italie)
2 août 2014	Récital (Tadini Academy Concert Hall, Lovere, Italie)
5 août 2014	Soirée nocturne (Manoir de la salle de concert Chopin, Duszniki-Zdrój, Pologne)
8 août 2014	69 <sup>e</sup> Festival international Chopin (Manoir de la salle de concert Chopin, Duszniki-Zdrój, Pologne)
9 mai 2015	Récital (Naples, Italie)
12 mai 2015	Récital (Teatro Antonio Belloni, Barlassina, Italie)



## Inscription

**Formulaire de consentement** Le «Formulaire de consentement relatif à la participation au concours» envoyée par le secrétariat doit lui être retourné au plus tard le 25 décembre 2017 (heure japonaise).

**Frais d'inscription** Les 20 000 ¥ de frais d'inscription devront être versés sur un des comptes indiqués ci-dessous avant le 15 janvier 2018. Les candidats qui n'auront pas payé à cette date pourront voir leur participation au concours annulée.

### Informations bancaires

Banque, agence: The Hyakujushi Bank, Ltd. Head Office
Type de compte: compte courant
Numéro de compte: 2776875 Swift Code: HYAKJPJT
Titulaire du compte:
Takamatsu International Piano Competition Organizing Committee
.....
Banque, agence: The Kagawa Bank, Ltd. Head Office
Type de compte: compte courant
Numéro de compte: 3515953 Swift Code: KGWBJPJZ
Titulaire du compte:
Takamatsu International Piano Competition Organizing Committee

- \* Les frais bancaires sont intégralement à la charge du candidat.
- \* Les frais d'inscription ne seront remboursés en aucune circonstance.

**Enregistrement des candidats** Les candidats doivent procéder à leur enregistrement avant la séance d'orientation à laquelle ils ont été convoqués par courrier de la part du secrétariat. Leur participation à la séance d'orientation est la condition de la validation de leur enregistrement, à l'exception des cas reconnus par le président du jury.

**Transport** Les frais de transport sont normalement à la charge des candidats. Cependant, l'organisateur peut aider financièrement des candidats dont la situation correspond aux critères suivants.

#### [Candidats habitant à l'étranger]

50 000 ¥ pour les participants en provenance d'Asie (définition du Ministère des Affaires étrangères).

100 000 ¥ pour les participants en provenance d'autres pays.

[Les candidats vivant au Japon, mais effectuant des études à l'étranger] bénéficient d'une aide à hauteur de la moitié des sommes ci-dessus.

#### [Candidats résidant au Japon]

Ces candidats ne bénéficient pas d'aides financières.

**Aide financière pour les frais de séjour** Les frais de séjour dans les établissements spécifiés par l'organisateur seront pris en charge par l'organisateur pour une durée commençant 3 jours avant le début du concours (le 11 mars 2018) jusqu'à la date indiquée ci-dessous. Les autres frais (nourriture, boissons, communications, etc.) sont intégralement à la charge du candidat.

- Participants à la première épreuve éliminatoire : le matin du jour suivant le jugement de la première épreuve
- Participants à la seconde épreuve éliminatoire : le matin du jour suivant le jugement de la seconde épreuve
- Participants à la troisième épreuve éliminatoire : le matin du jour suivant le jugement de la troisième épreuve
- Participants à l'épreuve finale : le matin suivant le lendemain de la clôture de l'épreuve finale

\*Les participants qui souhaitent séjourner dans des familles d'accueil après le concours sont invités à le déclarer pour que des familles leur soient présentées.



## Autres

**Visa** Si un visa est nécessaire pour l'entrée du candidat sur le territoire japonais, le candidat doit en faire la demande lui-même.

Si une lettre d'invitation est nécessaire pour l'obtention de ce visa, contactez le secrétariat du concours lors de l'envoi du formulaire de consentement relatif à la participation au concours.

**Assurance** Il est de la responsabilité du candidat de souscrire à une assurance personnelle couvrant les accidents / blessures / maladie subis de leur départ à leur retour, ainsi que d'une assurance responsabilité civile, incendie et vol pour bagages et effets personnels si cela est considéré nécessaire par le candidat.

**Propriété intellectuelle** Les droits de diffusion, d'exécution, d'enregistrement audio et visuel, d'édition et d'image de la cérémonie d'ouverture, de la cérémonie de remise des récompenses et des représentations durant l'ensemble du concours et en relation avec tout événement lié au concours après sa conclusion sont et demeurent la propriété exclusive de l'organisateur, le comité d'organisation du concours international de piano de Takamatsu.

**Protection des informations personnelles** Les informations personnelles collectées lors du concours seront gérées par l'organisateur en conformité avec la loi japonaise et ne seront utilisées que dans le cadre du présent concours.

**Conformité avec la législation japonaise**

1. Les prix versés aux lauréats incluent toutes les taxes prévues par la loi japonaise.
2. Tout litige concernant la participation à ce concours sera réglé selon la législation japonaise.

**Autres** Le contenu de ce document peut être sujet à modifications.



## Comité d'organisation

<b>Conseiller</b>	Keizo HAMADA	Gouverneur de Kagawa
<b>Conseiller</b>	Hideto ONISHI	Maire de Takamatsu
<b>Conseiller</b>	Shusaku AYADA	Ancien directeur du comité d'organisation
<b>Directeur</b>	Katsuhiko TAKESAKI	Directeur et conseiller, Banque Hyakujushi Ltd.

### Comité directeur

<b>Directeur</b>	Katsuhiko TAKESAKI	Directeur et conseiller, Banque Hyakujushi Ltd.
<b>Membres</b>	Hiroyuki CHUJO	Président, Kagawa Securities Co., Ltd.
	Masamichi TSUKUDA	Président, Université de Takamatsu, École Professionnelle de Takamatsu
	Momoki TOKIWA	Conseiller, Shikoku Electric Power Co., Inc.
	Hiroshi NAMBA	Président, Kagawa Toyopet Co., Ltd.
	Osamu HIROKADO	Premier vice-président et directeur exécutif, NTT Docomo Inc. Bureau régional de Shikoku
	Kiyohiro MATSUDA	Président directeur général, Shikoku Railway Company
	Shosaku MURAYAMA	Conseiller, Banque Hyakujushi Ltd.

### Jury

<b>Président du jury</b>	Shuku IWASAKI	Pianiste, Japon
<b>Vice-président du jury</b>	Susumu AOYAGI	Pianiste, Japon
<b>Membres du jury</b>	Shinichiro IKEBE	Compositeur, Japon
	Ikuyo KAMIYA	Pianiste, Japon

### Jury de l'épreuve finale

<b>Président du jury</b>	Shuku IWASAKI	Pianiste, Japon
<b>Vice-président du jury</b>	Susumu AOYAGI	Pianiste, Japon
<b>Membres du jury</b>	Vincenzo BALZANI	Pianiste, Italie
	Thái Sơn ĐẶNG	Pianiste, Vietnam
	Klaus HELLWIG	Pianiste, Allemagne
	Shinichiro IKEBE	Compositeur, Japon
	Ikuyo KAMIYA	Pianiste, Japon
	Daejin KIM	Pianiste, Corée
	Piotr PALECZNY	Pianiste, Pologne
	Mikhail VOSKRESENSKY	Pianiste, Russie

### Comité directeur

<b>Directeur</b>	Masamichi TSUKUDA	Président, Université de Takamatsu, École Professionnelle de Takamatsu
------------------	-------------------	--

### Comité artistique

<b>Directeur</b>	Hajime TAKEUCHI	Président, Fédération musicale de Kagawa
<b>Conseiller</b>	Ikuo KAMADA	Conseiller exécutif, Orchestre philharmonique de Seto
<b>Conseiller</b>	Yasushi ONISHI	Président, Orchestre symphonique de Takamatsu

### Secrétariat

<b>Directeur du secrétariat</b>	Masamichi TSUKUDA	Président, Université de Takamatsu, École Professionnelle de Takamatsu
<b>Sous-directeur du secrétariat</b>	Hiroataka SASAKI	

### Auditeur

	Manabu IKOMA	Directeur, Bureau d'expertise comptable Manabu Ikoma
--	--------------	--

\*Titres omis, dans l'ordre alphabétique pour le comité d'organisation

Le premier avril 2016